

jugement de la compagnie, le mieux réüffi dans la composition d'un discours, fut la matiere qu'elle proposeroit ; & comme ne ce fut qu'en 1671. qu'on commença d'exécuter la volonté de Mr. de Balzac, & que son fonds avoit profité, on augmenta ce prix jusqu'à trois cens livres ; c'est ordinairement un Crucifix d'argent, un St. Louis, ou quelque autre ouvrage de devotion ; il est à remarquer, que toutes personnes peuvent prétendre à ce prix, à la reserve des quarante Academiciens qui sont les juges du merite des ouvrages. Trois Academiciens sans se faire connoître donnerent la même année 1671. cent écus au Libraire pour faire faire un Lys d'or entrelassé, de lauriers, avec ces mots, à l'immortalité, qui est la devise de l'Academie, & l'on publia que c'étoit là le prix de Poësie qu'on donneroit à celui qui auroit le mieux réüffi dans la composition des vers, dont on indiquoit le sujet ; depuis ce tems-là on a continué à distribuer deux prix, l'un d'éloquence & l'autre de Poësie ; & l'Evêque de Noyon a voulu à l'imitation de Mr. de Balzac, être le Fondateur de ce dernier Prix. Celui qui fut distribué en 1687. étoit un Portrait du Roi très-riche, le sujet étoit le soin que S. M. prend de l'éducation de la Noblesse dans ses Places & dans St. Cyr : Madame des Houlières remporta ce prix avec un applaudissement general des 40. Juges, toute son Ode fut trouvée admirable, & la fin sembloit prophétiser l'avantage qu'elle devoit remporter sur ses Rivaux, lors qu'elle dit.

*Mais quel brillant éclair vient de frapper ma
vue ?*

Qui